

**”Le scandale des commissions d’achats à l’étranger” :  
bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats  
d’armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole  
(1936– 1939)**

Pierre Salmon

► **To cite this version:**

Pierre Salmon. ”Le scandale des commissions d’achats à l’étranger” : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d’armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936– 1939). L’argent immoral et les profiteurs de guerre à l’époque contemporaine (1870-1945), Peter Lang, 2020, 978-2-8076-1665-3. hal-03125893

**HAL Id: hal-03125893**

**<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-03125893>**

Submitted on 29 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger » : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939)

**Référence :** Pierre Salmon, « "Le scandale des commissions d'achats à l'étranger" : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936– 1939) », dans Olivier Dard, Jens Ivo Engels et Frédéric Monier (dir.) *L'argent immoral et les profiteurs de guerre à l'époque contemporaine (1870-1945)*, Peter Lang, 2020, p. 89-110.

\*

\* \*

## « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger » : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939)

[89]\* À la fin de l'année 1938, un rapport du comité péninsulaire de la Fédération Anarchiste ibérique (FAI) consacré aux industries de guerre et aux commissions d'achats espagnoles à l'étranger fait une sévère description du travail des commissions d'achats parisiennes. Rappelant les efforts déployés par les anarchistes espagnols pour développer une industrie de guerre en Catalogne, l'auteur du rapport regrette que pendant ce temps,

hors de l'Espagne commençait et se développait de jour en jour le spectacle abject du monde des négociants, des marchands qui spéculaient et empilaient l'or aux dépens des nécessités du peuple espagnol. Et non seulement ils commettaient des larcins aux dépens du trésor de l'Espagne antifasciste, mais on sabotait l'acquisition de l'armement, on empêchait l'achat de matériels de guerre qui étaient vitaux pour les armées de la République<sup>1</sup>.

[90] Cet extrait rend compte des vicissitudes liées aux achats d'armes durant la guerre civile espagnole. Cette dernière débute en juillet 1936 et oppose un mouvement d'insurrection militaire à la République espagnole de Front populaire, soutenue par les forces révolutionnaires

---

\*[X] Pagination de l'ouvrage édité.

<sup>1</sup> « *fuera de España comenzaba y ampliaba día a día su actuación el mundo abyecto de los negociantes, de los mercaderes que especulaban y amontonaban oro a costa de las necesidades del pueblo español. Ya no solo se cometían latrocinios a costa del tesoro de la España antifascista, sino que se saboteaba la adquisición de armamento, se impedía la compra de elementos bélicos que eran vitales para las armas de la República* ». Institut International d'Histoire sociale – Amsterdam (IISH), FAI 63-8, n° 54. Archivo del Comité Peninsular de la FAI, s.d. Traduction de l'auteur.

du pays. L'Espagne, pays neutre, est sous-armée. À cela s'ajoute un embargo international mis en place par la France et l'Angleterre, celui du comité de non-intervention, qui est aussi doublé de décisions unilatérales d'embargo sur la vente des armes de la part de nombreux États. Alors que le mouvement insurgé compte sur le soutien humain et matériel de l'Italie et de l'Allemagne, les Républicains doivent s'en remettre à une aide soviétique clandestine qu'il est nécessaire de compléter par des achats illégaux de provenances diverses.

Afin de conduire tant bien que mal ces opérations, la République espagnole met en place différentes commissions d'achats dans différents pays européens. En France, plusieurs se succèdent au sein de l'Ambassade républicaine<sup>2</sup>. Durant l'été 1936, une première commission d'achats est placée sous la responsabilité d'Álvaro de Albornoz, ambassadeur de la République espagnole à Paris. En septembre, Luis Araquistáin le remplace. Jugeant l'*Oficina Comercial* affectée aux achats d'armes inefficace, il fonde une première commission officielle en octobre 1936. Luis Araquistáin est alors assisté par Alejandro Otero, José Calviño et Martí Estevé, trois hommes que l'historien britannique Gerald Howson qualifie de « noyau de la commission d'achat<sup>3</sup> ». Cette commission est dissoute en décembre 1936 et, en janvier 1937, une nouvelle lui succède : il s'agit de la *Comisión Técnica de Adquisiciones especiales*, parfois simplement appelée « *Comisión Técnica* ». Secouées par les scandales, ces commissions successives ont [91] été l'objet de nombreuses attaques mettant en cause la probité de leurs membres, souvent accusés de profiter de la situation pour s'enrichir.

Le contexte de fondation de ces commissions n'est pas favorable. Leur travail est en effet concurrencé par certaines délégations syndicales espagnoles, par des partis politiques, des personnes agissant en totale autonomie et même par le Gouvernement républicain<sup>4</sup>. D'une manière générale, les premiers achats républicains menés à l'étranger le sont dans un climat de suspicions et dans une désorganisation extraordinaire<sup>5</sup>. Les luttes intestines entre les forces politiques républicaines amplifient la confusion alors que l'inexpérience des membres des commissions non rompus au trafic illégal et clandestin en fait des cibles faciles pour les trafiquants. Les nombreux échecs qui en découlent provoquent de véritables scandales. Ainsi,

---

<sup>2</sup> Gerald Howson, *Arms for Spain : The untold story of the Spanish Civil War*, Londres, Murray, 1998, p. 78-79 ; *Ibid.*, p. 100-101. ; IISH. FAI 35.C. Rapport du comité péninsulaire de la FAI. Barcelone, septembre 1938 (*Pleno de regionales del Movimiento libertario. Informe sobre las comisiones de compras, la subsecretaría de armamento y el despilfarro escandaloso de las finanzas de la República – por la creación del ministerio de armamento*)

<sup>3</sup> « *There three were the nucleus of a buying commission formed* ». Gerald Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 79. Trad. de l'auteur.

<sup>4</sup> IISH FAI 35.C. *loc. cit.*

<sup>5</sup> Gerald Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 76-77 ; *Ibid.*, p. 99-100.

Pierre Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger » : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939)

avec certaines dénonciations ou captures de cargaisons d'armes au profit des franquistes, c'est le spectre des profiteurs de la guerre **qui se profile.**

Mais à qui profite la guerre ? S'agit-il des trafiquants d'armes, ou des membres des commissions d'achats ? En d'autres termes, quels sont les acteurs mettant en œuvre des pratiques immorales afin de s'enrichir du fait des achats d'armes illégaux ?

Afin de répondre à cette question, il convient de se dégager dans la mesure du possible de l'effet de source induit par la dénonciation des profiteurs de la guerre. Il n'est pas ici question de faire l'étalage de tous les scandales liés aux achats d'armes des commissions mais plutôt d'opposer au discours (I) les pratiques les concernant (II).

## LA DENONCIATION DES PROFITEURS DE LA GUERRE

La dénonciation des profiteurs de la guerre a été une arme politique utilisée par les anarchistes espagnols comme par les communistes français. Au sein de ces deux groupes, certains s'érigent en « chevaliers blancs » pour dénoncer soit l'immoralité des représentants républicains soit leur incompétence.

### [92] Les anarchistes et la dénonciation de « la confrérie des profiteurs<sup>6</sup> »

Les anarchistes espagnols, alliés de circonstance avec le Front populaire dirigeant la République en guerre, ont formulé plusieurs critiques à l'encontre des délégués espagnols pour les achats d'armes. Grâce à certains agents installés dans les grandes villes européennes, les anarchistes espagnols de la Confédération nationale du Travail (CNT) et de la FAI enquêtent, commentent voire dénoncent le travail des délégués républicains. La documentation de ces organisations conservée à l'Institut international d'Histoire sociale (IISH) d'Amsterdam permet de restituer ces débats, et plus particulièrement ceux animés au sein de la *Sección Nacional de Coordinación* des mouvements libertaires.

Une des premières attaques formulées à l'encontre des membres des commissions consiste à les présenter comme des déserteurs fuyant un combat dans lequel le peuple espagnol est prêt à tous les sacrifices. De nombreux rapports mettent en exergue cette opposition entre le front et l'« arrière ». On reproche ainsi la mise à profit d'un statut d'« exilés honorables<sup>7</sup> » pour se consacrer aux achats d'armes et ainsi se mettre à l'abri des combats. En juin 1938, un rapport

---

<sup>6</sup> IISH, FAI 35.C., *loc. cit.*

<sup>7</sup> IISH, FAI 63.8, n° 54, *loc. cit.*

Pierre Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger » : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939)

regrette par exemple qu'« à l'angoisse des tranchées, ne correspondait pas celle des bureaucrates de Paris qui, calmement, avec des procédures et des retards sans fin, ne permettaient pas que les matériels nécessaires à la guerre soient reçus à temps<sup>8</sup> ». Le mois suivant, un autre rapport déplore que « face à l'héroïsme des tranchées, le moins que l'on puisse exiger est que corresponde l'austérité de ceux qui occupent un siège<sup>9</sup> ».

Parfois, le statut d'exilé honorable est associé à celui de responsable de la défaite. La fréquence des attaques présentant les membres des commissions comme les artisans de la défaite augmente avec la perspective [93]d'une victoire franquiste. Certains membres des commissions d'achats sont accusés d'avoir « facilité à l'ennemi la prise de connaissance des envois des matériels et, par conséquent, le bombardement des navires qui les transportaient<sup>10</sup> ». Au demeurant, des affaires de détournements de navires chargés d'armes au profit de l'Espagne nationaliste grâce à l'intermédiaire de représentants des commissions d'achats provoquent des scandales abondamment commentés au sein du camp républicain<sup>11</sup>. Du reste, la collaboration avec des trafiquants connus pour leurs convictions antirépublicaines est dénoncée par les anarchistes. Pour eux, les délégués espagnols n'ont pas eu la posture nécessaire à la situation. En outre, il leur est reproché de ne pas trouver

d'inconvénients à saboter la guerre et à faire des négociations d'affaires à plusieurs millions, pendant que mouraient des milliers d'Espagnols sur les fronts et que la faim tourmentait des milliers de femmes et d'enfants de l'Espagne antifasciste<sup>12</sup>.

Cette conduite supposée des délégués républicains impliqués dans les achats d'armes est *a minima* présentée comme un immense gâchis. Certains rapports insistent sur « les

---

<sup>8</sup> « *a la angustia de las trincheras, no correspondía la de los burócratas de París que, tranquilamente, con trámites y dilaciones sin fin, nunca tenían a tiempo los elementos que necesitaba la guerra* ». IISH, FAI.52.B.3. Rapport de la *Sección Nacional de Coordinación – Servicio de Información en el Exterior (SNC – SIE)*, signé Z.I., à Paris le 3 juin 1938. Trad. de l'auteur.

<sup>9</sup> « *Al heroísmo de las trincheras, lo menos que se puede exigir es que corresponda la austeridad de los que ocupan poltronas.* » IISH, FAI 46.B.6. Rapport de la *SNC – SIE*, le 1<sup>er</sup> juillet 1938 à Paris. Trad. de l'auteur.

<sup>10</sup> « *Así se explica que a la desastrosa actuación de la Comisión de Compras se unan las facilidades dadas al enemigo en el conocimiento de los envíos de material y el subsiguiente bombardeo de los buques que lo transportaban.* » IISH, FAI 35.C., *loc. cit.* Trad. de l'auteur.

<sup>11</sup> Il s'agit surtout de détournements d'armes provenant du syndicat d'exportation d'industries de guerre polonais, le SEPEWE. En l'occurrence, les captures du *Silvia* et du *Rona* grâce à des complicités à bord des navires sont citées. IISH, FAI 52.B.3. *SNC – SIE*, s.d. [probablement mi-1938], ni lieu.

Pour aller plus loin sur cette question, voir notamment « *Buying from the Enemy* » dans Gerald Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 192-201.

<sup>12</sup> « *no tuvieron inconveniente en sabotear la guerra y en hacer negocios de millones, mientras morían a millares de los españoles en los frentes y el hambre atormentaba a millones de mujeres y niños de la España antifascista* » IISH, FAI 63.8. n° 54, *loc. cit.* Trad. de l'auteur.

gaspillages des commissions d'achats<sup>13</sup> » ayant agi de façon désorganisée. Pour d'autres, il existe un lien étroit entre « les scandales et les gaspillages<sup>14</sup> » puisque certaines affaires auraient engendré la perte de crédit des républicains sur la scène internationale, au point de favoriser leur isolement<sup>15</sup>. Parfois expliqués par [94] l'incompétence des membres des commissions d'achats, les gaspillages le sont aussi par la basse conduite supposée de ces derniers.

Une autre attaque consiste à présenter les membres des commissions d'achats comme des acteurs « perfides » dont l'association vise seulement à prospérer aux dépens de la cause espagnole. Les rapports sur les activités des commissions d'achats abondent de termes qui traduisent une aversion pour les délégués aux achats à l'étranger, pour leurs actions et, généralement, pour ce qu'ils représentent. Ils sont par exemple décrits comme composant « une cour d'amis intimes libres de tout contrôle responsable<sup>16</sup> » qui formerait une « confrérie des profiteurs<sup>17</sup> ». Et pour cause, il est indiqué que les membres de cette cour « ont pu prospérer par tous les procédés au prix du sacrifice du peuple espagnol<sup>18</sup> ». À ce titre, un rapport indique même que la gestion des achats par la commission parisienne « est passée par toutes les gammes de la bassesse, arrivant même jusqu'à trahir la cause de la République en armant l'ennemi contre le peuple qu'on croyait aidé par cette aristocratie du bureaucratisme républicain<sup>19</sup> ». En tout état de cause, pour les anarchistes, il s'agirait bien d'un défaut dû à l'éducation politique de leurs alliés du moment<sup>20</sup>.

En définitive, les critiques se font nombreuses à l'encontre des délégués républicains, à tel point que c'est parfois leur « immoralité » qui est présentée comme la cause des infortunes républicaines dans les achats d'armes. Pourtant, plus tard, en France, les membres des [95] commissions d'achats ont été présentés comme des acteurs plus incompetents qu'immoraux.

---

<sup>13</sup> « *Los despilfarros de las Comisiones de Compras* ». *Ibid.* Trad. de l'auteur.

<sup>14</sup> « *Los escándalos y los despilfarros* ». IISH, FAI 35.C., *loc. cit.* Trad. de l'auteur.

<sup>15</sup> En l'occurrence, les détournements de navires et les coulisses de ventes d'avions favoriseraient le discrédit qui touche les Espagnols : « Tout cela explique le discrédit de notre cause à l'étranger et que nous n'ayons pas trouvé les soutiens et les collaborations qu'au départ on nous offrait inconditionnellement » (« *Todo ello explica el desprestigio de nuestra causa en el exterior y el que no hayamos encontrado los apoyos importantes colaboraciones que al principio se nos ofrecieron incondicionalmente* »). IISH, FAI 35.C., *loc. cit.* Trad. de l'auteur.

<sup>16</sup> « *una camarilla de amigos personales libres de todo control responsable* ». *Ibid.* Trad. de l'auteur.

<sup>17</sup> « *la cofradía de los aprovechados* ». *Ibid.* Trad. de l'auteur.

<sup>18</sup> « *han procurado medrar por todos los procedimientos a costa del sacrificio del pueblo español* ». *Ibid.* Trad. de l'auteur.

<sup>19</sup> « *la gestión en la compra de material de guerra ha pasado por todas las gamas de la vileza, llegando incluso a traicionar la causa de la República armando al enemigo contra el pueblo que se creía ayudado por esta aristocracia del burocratismo republicano* ». *Ibid.* Trad. de l'auteur.

<sup>20</sup> « *Nos explicábamos perfectamente el afán de lucro de unos individuos cuya educación política tiende precisamente a ello, pero nos resistíamos a creer que llevasen su vileza hasta la traición* ». *Ibid.* Trad. de l'auteur.

## L'incompétente commission : l'attaque formulée par les communistes

Nous avons longtemps été tributaires de récits dévalorisant le travail des commissions d'achats. Giulio Ceretti, aussi connu sous le nom de Paul Allard, a organisé le trafic d'armes sur le territoire français pour le compte du Parti communiste français et avec l'Internationale communiste comme principale mandataire<sup>21</sup>. En 1973, il publie ses mémoires *À l'ombre des deux T [Thorez et Togliatti]* dans lesquelles il livre ses impressions sur les commissions d'achats républicaines. À cette occasion, il dépeint avec beaucoup de mépris le travail accompli par les Républicains espagnols dès les premières semaines du conflit pour acheter des armes :

En cette heure si grave pour le sort de la République, tandis qu'étudiants et ouvriers versent leur sang pour que la grande cité universitaire [de Madrid] ne tombe entre les mains de l'ennemi, à Paris [, dans l'ambassade espagnole], on faisait de la poésie. Je n'exagère pas sinon comment expliquer qu'au bout de deux mois mon Comité soit devenu la cheville ouvrière de toute l'action en faveur de l'Espagne<sup>22</sup> ?

À cette occasion, l'homme politique italien formule une violente diatribe dont Araquistáin et Blum sont la cible, ces derniers étant désignés comme des poètes incapables d'agir<sup>23</sup>.

En 1978, Ceretti est invité à s'exprimer par Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog pour leur enquête publiée sous le titre *Les Brigades de la Mer*. Il décrit de nouveau Araquistáin comme un poète dépassé par les événements et fait allusion aux difficultés de la « cour Araquistain (sic) » – la première commission d'achat – et de la « cour [96] Prieto » – du nom du ministre espagnol qui, comme d'autres, supervise l'achat de matériels de guerre<sup>24</sup>.

Dans les deux ouvrages, Ceretti fait de la fin de non-recevoir opposée par les Républicains au marchand international Daniel Wolf un élément-clé<sup>25</sup>. Wolf aurait été remarqué par Ceretti et Dutilleul au sein de l'ambassade républicaine après avoir été éconduit dans une vente de conserves de légumes. Ce marchand d'envergure internationale n'aurait pas été retenu malgré toutes les attaches dont il pouvait profiter dans le monde<sup>26</sup>. Les communistes français

---

<sup>21</sup> Carlos Serrano, *L'Enjeu espagnol : le PCF et la guerre d'Espagne*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987, p. 106.

<sup>22</sup> Giulio Ceretti, *À l'ombre des deux T : 40 ans avec Maurice Thorez et Palmiro Togliatti*, Paris, Julliard, 1973, p. 169-170.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>24</sup> Dominique-Antoine Grisoni, Gilles Hertzog, *Les Brigades de la mer*, Paris, Grasset, 1979, p. 44-50.

<sup>25</sup> *Ibid.* p. 45-50 ; Giulio Ceretti, *À l'ombre des deux T*, *op. cit.*, p. 172-174.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 172-173.

auraient alors pris soin de l'introduire et d'en faire un intermédiaire incontournable. Dans ses mémoires, Ceretti écrit à propos de Daniel Wolf qu'« il devait avoir compris que, dans toute la pagaille, NOUS étions, Dutilleul et moi, à peu près les seules personnes sérieuses<sup>27</sup> ». Aussi, toujours à propos de Wolf, il complète : « La poule aux œufs d'or était à la portée d'Araquistain et de Calvino (sic) mais ils n'ont pas été capables de la remarquer parmi tous ces marchands de soupe<sup>28</sup> ».

La dissolution de la commission dirigée par Araquistain à la fin de l'année 1936 est présentée par D.-A. Grisoni et G. Hertzog comme un événement qui permet aux communistes de se mettre en lumière. Ainsi, le Comité d'Aide à l'Espagne dirigé par Ceretti est présenté comme ayant une « supériorité manifeste sur la commission d'Araquistain et de Calvino (sic) », cette dernière étant moins « compétente », moins « efficiente » et moins « vigilante »<sup>29</sup>. Pour les deux auteurs, les bénéficiaires de la dissolution de la commission d'achats sont « les communistes français et, au premier chef, le Comité d'aide à l'Espagne, présidé par Ceretti. L'entreprise est sérieuse, efficace ; les hommes sont sûrs ; les quelques rares envois organisés par leurs soins ont tous été couronnés de succès<sup>30</sup> ». Pour Ceretti, cette dissolution permet ensuite « au "miracle" communiste d'avoir lieu<sup>31</sup> » et débouche sur une éviction des délégués espagnols :

[97] Parce qu'il s'était méfié des boîtes de légumes « Julienne », Araquistain (sic) perdit la face et fut expédié quelque part en Amérique latine où les palabres valent de l'or en barre et Calvino (sic) s'en fut étudier la stratégie religieuse de son presque homonyme, réformateur né à Nyon et mort à Genève<sup>32</sup>.

Il fait aussi de la fondation de la compagnie maritime communiste France Navigation – et aux réussites qui y sont associées – un événement salvateur pour la République espagnole au point d'annoncer que « nos cargos étaient le seul lien vivant et commercial entre le monde et l'Espagne du Front populaire envahie par les fascistes<sup>33</sup> ». Les conséquences pour l'ambassade espagnole seraient moins heureuses puisque, d'après D.-A. Grisoni et G. Hertzog, une fois la

---

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Dominique-Antoine Grisoni, Gilles Hertzog, *Les Brigades de la mer, op. cit.*, p. 56.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> Giulio Ceretti, *À l'ombre des deux T, op. cit.*, p. 176.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 177.



Pierre Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger » : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939)

commission d'Araquistáin dépossédée de son pouvoir, la nouvelle commission la remplaçant – la *Comisión Técnica* – laisserait l'initiative aux communistes pour tous les achats d'armes<sup>34</sup>.

De toutes ces assertions – l'envoi d'Araquistáin en Amérique latine ; celui de Calviño en Suisse ; France Navigation comme seul lien entre le monde et l'Espagne ; la fin des achats illégaux par l'ambassade espagnole – aucune n'est vraie<sup>35</sup>. Tout au plus, peut-on accorder à Ceretti que la [98] fermeture de ladite commission a bien servi les intérêts communistes en leur accordant un rôle plus important qu'auparavant<sup>36</sup>.

Dans l'ensemble, à défaut de pouvoir compter sur de nombreux autres témoignages, c'est la version de Ceretti qui l'emporte. Cette image des délégués républicains – celles d'acteurs badauds mais de bonne volonté – est par exemple reprise avec quelques nuances par Gerald Howson dans son livre référence *Arms for Spain* : « Le docteur Otero et ses collègues à la commission d'achat peuvent avoir été des enfants dans un monde de prédateurs, mais il est improbable que les professionnels les plus endurcis aient pu faire mieux<sup>37</sup> ».

Une image l'emporte, c'est celle du « caravansérail<sup>38</sup> » auquel Pablo de Azcárate faisait référence, c'est-à-dire celle d'un lieu très animé où règne la confusion et la désorganisation, où les membres de l'ambassade manquent d'expérience et de pragmatisme ; éléments pourtant

---

<sup>34</sup> Dominique-Antoine Grisoni, Gilles Hertzog, *Les Brigades de la mer*, op. cit., p. 58.

<sup>35</sup> Ces affirmations sont fallacieuses et méritent que l'on s'y arrête.

Notons d'abord que Luis Araquistáin ne va pas en Amérique latine mais retourne en Espagne. Là-bas, il se consacre à la dénonciation du communisme et du rôle joué par les communistes au sein du camp républicain (Luis Araquistáin, *Sobre la guerra civil y en la emigración*, Madrid, Espasa Calpe, 1983, p. 41-64. Cet ouvrage constitue d'ailleurs une véritable charge contre le communisme en Espagne).

Aussi, les travaux de Rafael González Echegaray – comme d'autres ! – permettent de constater que la compagnie France Navigation n'a pas été la seule à se prêter à la contrebande de matériel de guerre à destination du camp républicain (Rafael González Echegaray, *La marina mercante y el tráfico marítimo en la guerra civil*, Madrid, Editorial San Martín, 1977, p. 270-282 ; *Ibid.*, p. 266-379). En ce qui concerne le trafic maritime – tous types de matériels confondus – on remarque que, pour la seule année 1938, 1 033 navires de pavillon anglais se sont rendus en Espagne, contre 156 navires français, sur un total de 1 443 navires (*Ibid.*, p. 386).

Enfin, parmi la conséquente documentation archivistique concernant la *Comisión Técnica*, on peut par exemple citer des tableaux qui prouvent que des achats d'armes ont bien été effectués par cette officine d'achats. Pour ces derniers, José Calviño continue de jouer un rôle de premier ordre. Archivo Histórico Nacional de Madrid (AHN), fondo Marcelino Pascua, caja 11, expediente 7.

<sup>36</sup> Dominique-Antoine Grisoni, Gilles Hertzog, *Les Brigades de la mer*, op. cit., p. 85-86 ; Gerald Howson, *Arms for Spain*, op. cit., p. 207.

<sup>37</sup> « *Dr Otero and his colleagues at the buying commission may have been children in this predatory world, but it is improbable that the most hardened professionals would have been able to do very much better* ». *Ibid.*, p. 111. Trad. de l'auteur.

<sup>38</sup> L'expression de « Caravansérail » provient de Pablo de Azcárate, ambassadeur à Londres qui observe les premiers achats d'armes réalisés par l'ambassade parisienne dirigée par Fernando de los Ríos. En 1962, la traduction de l'ouvrage d'Hugh Thomas comporte une référence au « caravansérail » décrit par P. de Azcárate (Hugh Thomas, *La guerre d'Espagne*, Paris, Robert Laffont, 1962, p. 233-234). Les mémoires de l'ancien ambassadeur sont publiées à titre posthume en 1976 sous le titre *Mi Embajada en Londres durante la guerra civil española*, permettant ainsi une plus large diffusion de cette représentation.

nécessaires à la conduite de ce type d'opérations<sup>39</sup>. Il n'en reste pas moins que cette image est celle propre aux premières semaines du conflit et on peut se demander s'il est pertinent de l'extrapoler à toute la durée de la guerre. Comme pour les anarchistes, la production de témoignages – ou leur exploitation – concernant les profiteurs de la guerre semble toujours intéressée.

## [99] Dénoncer les profiteurs de la guerre, une démarche intéressée

La dénonciation des profiteurs de la guerre est une démarche intéressée. Par conséquent, l'écart qui existe entre ceux qui réalisent le trafic et ceux qui le dénoncent produit un effet de source. Une distance spatiale et chronologique conduit en effet à des erreurs d'interprétation, si bien que certains acteurs jugés de « bonne foi » par certains services semblent en réalité avoir été à l'origine d'escroqueries plutôt qu'en avoir été les victimes<sup>40</sup>. Par la même occasion, on peut constater l'existence d'une tension entre les décideurs – les délégués républicains – et les observateurs – en l'occurrence, les anarchistes –, ces derniers ne comprenant pas toujours pourquoi certaines affaires ne sont pas conclues. La distance spatiale et chronologique induit que les affaires commentées le sont parfois à l'aide d'une documentation lacunaire. À travers les critiques formulées, c'est surtout le procès du gouvernement central qui est fait.

Aussi, la forme du discours employée montre que les auteurs cherchent à convaincre leurs destinataires. À titre d'exemple, la dénonciation d'acteurs « incompetents » induit que des personnes compétentes sont requises, la dénonciation de membres « malhonnêtes » – agissant contre les intérêts du peuple – sous-entend qu'une épuration est nécessaire. Une certaine tendance à l'extrapolation dont la marque est singulière apparaît au fil des témoignages. Repris dans plusieurs rapports, certains témoignages ont un contenu qui est légèrement modifié ; ainsi, la description de certains faits singuliers peut conduire à des remarques dont la portée se veut plus générale<sup>41</sup>.

---

<sup>39</sup> Cette atmosphère confuse, doublée d'un manque de pragmatisme de F. de los Ríos est parfois tournée en ridicule par certains observateurs, notamment quand ce dernier exprime ses réticences face à l'achat d'armes létales. Sur ce point, voir notamment « *The Caravanserai* », dans Gerald Howson, *Arms for Spain*, op. cit., p. 75-80.

<sup>40</sup> Un rapport produit par la FAI regrette par exemple que la maison RAAB n'ait pas eu de moyens mis à disposition pour construire des avions en Espagne. Le ministre de l'Air Indalecio Prieto est jugé responsable (IISH, FAI, 35.C., loc. cit.) mais il semble plutôt que c'est ladite société qui est à l'origine d'une tromperie à l'encontre du régime républicain espagnol ; Antonius Raab ayant été arrêté et incarcéré pour espionnage, sabotage et escroquerie en mars 1937 (AHN, fonds Marcelino Pascua, caja 11, expediente 6. Lettre de Felipe Sánchez Román adressée à Marcelino Pascua, ambassadeur d'Espagne en France, le 1<sup>er</sup> octobre 1938 à Paris).

<sup>41</sup> Un court exemple permet de le démontrer : une lettre d'un fournisseur de la commission d'achat – Maxime Stern – adressée à l'ambassadeur espagnol à Paris (23 mars 1938) est citée par la SNC – SIE en juin 1938 (IISH,

[100] Ce procédé d'argumentation est le produit de luttes d'influences entre différents groupes politiques du camp républicain. Pour les communistes, il s'agit de se présenter comme les seuls acteurs efficaces en dévalorisant le travail effectué par les commissions d'achats républicaines à Paris<sup>42</sup>. Quant aux anarchistes espagnols, il s'agit aussi de déprécier le travail des commissions – tant sur le plan moral que sur le plan pratique – afin de mieux valoriser la production des armements au sein du camp républicain ou même de prendre le contrôle des achats menés à l'étranger<sup>43</sup>. Les auteurs réclament souvent que des sanctions soient prises contre des adversaires politiques<sup>44</sup>. Enfin, à la fin de l'année 1938, il s'agit aussi de désigner les responsables des déconvenues républicaines.

Cette dénonciation des profiteurs de la guerre nous apprend beaucoup sur les combats idéologiques qui concernent l'aide à l'Espagne. Mais, si on ambitionne de mieux comprendre à qui profite la guerre, il est nécessaire d'y opposer des archives administratives et de surveillance.

---

FAI 52.B.3.). Cette affaire concerne un différend entre M. Stern et un dénommé Segura, travaillant à l'ambassade. Dans un rapport sur les commissions d'achats produit par le Comité péninsulaire de la FAI en septembre 1938, la même lettre est déjà utilisée (IISH, FAI 35.C.). Les références à ce différent personnel sont supprimées et l'affaire prend dès lors une dimension plus globale.

Le premier rapport place en effet le différent dans un cadre interpersonnel ((1) « En revanche, je crois que le monsieur Segura et ses amis forment une cour particulièrement nocive pour les intérêts que vous êtes chargé de défendre ») alors que le second en fait une affaire générale en supprimant toute référence au dénommé Segura ((2) « Je crois que les messieurs qui intègrent cette Officine commerciale forment une cour particulièrement novice pour les intérêts que vous êtes chargés de défendre »). Depuis l'espagnol : (1) « *En cambio, yo creo que el señor Segura y sus amigos forman una camarilla particularmente nociva para los intereses que están encargados de defender* » ; (2) « *Creo que los señores que integran esta Oficina Comercial forman una camarilla particularmente nociva para los intereses que están encargados de defender* ». Trad. de l'auteur.

<sup>42</sup> Gerald Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 207.

<sup>43</sup> La conclusion du rapport du Comité péninsulaire de la FAI en septembre 1938 propose de constituer un ministère pour l'acquisition et la fabrication des armes et munitions. Des corps mixtes composés par les forces syndicales espagnoles seraient appelés à contrôler les opérations commerciales et la fabrication des armements (IISH, FAI 35.C., *loc. cit.*). De même, le rapport sur les industries de guerre et le scandale des commissions d'achat à l'étranger s'appuie sur ce même rapport pour dénoncer la conduite du gouvernement (IISH, FAI 63.8, n° 54, *loc. cit.*).

<sup>44</sup> Voir notamment IISH, FAI 52.B.3., *SNC – SIE*, rapport « *De la conducta de las comisiones de compras* ». Ici, les attaques contre I. Prieto et A. Otero sont répétées.

## [101] À QUI PROFITE LA GUERRE ? QUELQUES PISTES POUR MIEUX COMPRENDRE LES STRATEGIES DEPLOYÉES ET LEURS RESULTATS

Certains documents des services policiers ou d'autres, émanant directement des commissions d'achats, donnent des pistes pour mieux comprendre qui sont les profiteurs de la guerre, quelles sont leurs stratégies et pour quels résultats. Le statut de ces traces archivistiques mérite avant tout que l'on s'y arrête. Produit d'une démarche discutable, les archives de police ont souffert d'un manque de légitimité sur le plan scientifique<sup>45</sup>. Ces sources comportent des biais relatifs aux missions de la police, qui recherche des coupables et surveille les atteintes au pouvoir politique<sup>46</sup>. Leurs auteurs sont également susceptibles d'interpréter les événements selon les peurs du moment, notamment celles de l'étranger et du complot communiste<sup>47</sup>. En somme, tout porte à croire que la surveillance policière se concentre sur certains individus quand elle en oublie d'autres. Les limites de cette documentation ne doivent pourtant pas faire oublier leur riche apport historique. Jean-Marc Berlière rappelle que leurs lacunes ne sont finalement pas si éloignées de celles des autres sources historiques :

L'historien qui use des archives policières, s'il s'astreint à comprendre le fonctionnement de la machine, ses règles, ses lois, ses usages, n'est pas plus démuni, naïf, manipulé que celui qui étudie des documents diplomatiques, parlementaires, militaires, comptables, judiciaires...<sup>48</sup>

L'historien doit soumettre les sources à un exercice critique et donc de recouper les faits dans la mesure du possible. Il dispose parfois de témoignages des personnes surveillées. Au surplus, les archives de surveillance de différents services peuvent être recroisées entre-elles. Durant l'entre-deux-guerres, la multiplication des services de [102] renseignement profite en effet à l'analyse des phénomènes clandestins, puisque cette diversification, sans se réduire à une stérile rivalité entre les ministères, permet aussi une meilleure couverture des faits et donc leur recoupement par l'historien<sup>49</sup>. C'est ainsi que ce dernier dispose d'un regard extérieur porté sur des faits non (ou mal) renseignés par d'autres sources.

---

<sup>45</sup> Jean-Marc Berlière, « Archives "interdites", archives "spéciales" ? Quelques réflexions à propos des Archives policières... », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 8, 2009/2, p. 2-3. [en ligne]

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>47</sup> Cela vaut par exemple pour le travail de renseignement de l'armée française, au sein de laquelle se développe une « psychose » de l'insurrection communiste. Voir : Georges Vidal, *L'arme française et l'ennemi intérieur, 1937-1939 : enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 101 et suiv.

<sup>48</sup> Jean-Marc Berlière, « Archives "interdites", archives "spéciales" ? », art. cit., p. 12.

<sup>49</sup> Jacques Frémeaux, « Conclusion », dans Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux, Olivier Forcade, *L'exploitation du renseignement en Europe et aux Etats-Unis, des années 193 aux années 1960*, Paris, Economica/Institution de stratégie comparée, 2001, p. 322.

## Les compétences des profiteurs de la guerre

Plusieurs atouts sont mis à profit par les trafiquants d'armes pour tirer parti du conflit espagnol. L'art du démarchage, le rayonnement géographique et la maîtrise des techniques de négociations constituent trois d'entre eux.

Il s'agit avant tout de séduire. On comprend mieux le va-et-vient qui anime les couloirs de l'ambassade durant les premières semaines du conflit, celle représentée sous la forme d'un « caravansérail » où les trafiquants se bousculent pour proposer leurs services à des délégués espagnols désemparés. Quelques lettres de démarchage produites par des trafiquants ont été retrouvées et donnent un aperçu des arguments mis en avant par ces derniers auprès des Républicains espagnols. Dans une lettre signée à Londres fin août 1936, un dénommé N.G. Dracopoulos propose à un représentant républicain de lui fournir « tout type de matériel de guerre aussi bien que tous types d'habit militaire et d'équipement<sup>50</sup> ». Ce dernier met d'ailleurs en avant comme référence ses fournitures faites à l'empereur éthiopien durant le récent conflit italo-éthiopien et propose de régler le transport maritime<sup>51</sup>. La documentation du trafiquant Stefan Olpinski montre une autre technique de démarchage<sup>52</sup>. Dans une lettre adressée au Président [103] du Conseil espagnol Juan Negrín en juin 1938, il laisse entrevoir son argumentaire. Il s'agit d'abord de prix et de facilités pour l'exportation des armes. Mais pour Olpinski, cela revient surtout à une question de sensibilité idéologique puisqu'il s'agit de protéger l'Espagne des trafiquants ayant monté des escroqueries ou ayant gonflé exagérément les prix<sup>53</sup>. Pour ce dernier, sa proposition « n'a pas un but rémunérateur mais le désir de mettre fin au vol de ces mercantiles et de procurer au Haut Gouvernement Espagnol les armes et les munitions nécessaires, à des prix inférieurs et dans un délai plus bref, par voie directe sans intermédiaire (sic)<sup>54</sup> ». Il ajoute même qu'il est « depuis 5 ans exilé de [son] pays comme antifasciste » et qu'il assure la profession d'écrivain et de journaliste en France. Cet antifascisme ne semble pas l'avoir empêché d'avoir été très proche de la Gestapo et de

---

<sup>50</sup> « *I am in a position to supply to you any kind of war material as well as all kinds of army clothing and equipment* ». IISH, CNT C.8.2., document n°1.

<sup>51</sup> IISH, CNT C.8.2., *loc cit*

<sup>52</sup> Arrêté en février 1940, son appartement est perquisitionné quelques jours plus tard. Les documents saisis sont conservés au Service Historique de la Défense (SHD) de Vincennes, GR 7N<sup>2</sup> 2690, dossier 8.

<sup>53</sup> Notamment Stefan Czarnecki – avec qui Olpinski a travaillé -, Edward Weissblatt et Daniel Wolf. *Ibid.*

<sup>54</sup> *Ibid.*

Pierre Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger » : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939)

dignitaires nazis<sup>55</sup>. Quelles que soient les motivations véritables des trafiquants, il semble important pour eux de mettre en avant le caractère idéologique de leur action. Il en va ainsi pour le trafiquant Maxime Stern qui, lorsqu'il s'adresse à l'ambassadeur espagnol, fait savoir qu'il a servi l'ambassade « avec conviction non seulement par intérêt commercial, sinon aussi en raison de [ses] sentiments et de [ses] opinions<sup>56</sup> ».



Fig. 1. Photographie personnelle montrant Olpinski sous un double patronage, celui de Józef Piłsudski & Adolphe Hitler, probablement vers 1936-1937. ©Service historique de la Défense, CHA Vincennes, GR 7N<sup>2</sup> 2690 (dossier 8).

D'autres atouts s'ajoutent à l'art du démarchage. Le premier d'entre eux est de pouvoir profiter de solides réseaux personnels à l'étranger. Stefan Olpinski s'en targue auprès de Juan Negrín et assure même compter sur « plusieurs relations internationales, nécessaires pour l'achat direct des armes et des munitions », faisant de lui « un expert en ce domaine »<sup>57</sup>. D'après

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> « he servido con cariño no solamente por interés comercial sino también en razón de mis sentimientos y opiniones ». IISH, FAI 52.B.3. Lettre adressée à l'ambassadeur républicain espagnol, le 23 mars 1938 à Paris. Trad. de l'auteur.

<sup>57</sup> SHD GR 7N<sup>2</sup> 2690, dossier 8.

Pierre Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger » : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939)

Giulio Ceretti, c'est aussi ce qui faisait de Daniel Wolf l'homme de la situation<sup>58</sup>. Être rompu à l'exercice des négociations et aux pratiques commerciales et financières semble être un autre atout de poids. Pour cette raison et pour éviter d'être exposés, les Républicains espagnols ont [104] fait appel à des intermédiaires déjà implantés dans les circuits politico-commerciaux européens pour effectuer des achats d'armes et de matériel de guerre. Ce choix, qui préserve l'Espagne républicaine, la dépossède aussi d'une prérogative stratégique, ce qui débouche sur de bonnes et de mauvaises fortunes dans les achats d'armes.

## [105] Bonnes et mauvaises fortunes : à qui profite la guerre ?

L'alliance scellée entre les délégués espagnols et certains trafiquants a débouché sur des résultats très variables.

L'apparente confusion dans laquelle sont menés les achats durant les premières semaines du conflit a causé d'énormes difficultés au gouvernement espagnol. Inexpérimentés pour les achats d'armes et faisant face au refus des grandes démocraties de leur apporter un soutien matériel, les délégués espagnols se voient dans l'obligation de se tourner vers des intermédiaires pouvant effectuer les achats à leur place. L'ambassade espagnole signe à cette fin un contrat d'exclusivité avec la Société Européenne d'Étude et d'Entreprise pour les achats d'armes, de vivres et de matières premières le 8 août ; le jour où le gouvernement français refuse définitivement de venir en aide à l'Espagne républicaine<sup>59</sup>. La Société dirigée par Simon Marcovici tire profit de cette situation pour encaisser d'énormes commissions<sup>60</sup>. Certains de ses membres auraient même dénoncé des convois destinés aux Républicains en vue d'une saisie par les Franquistes<sup>61</sup>.

---

<sup>58</sup> Giulio Ceretti, *À l'ombre des deux T*, op cit., p. 173.

<sup>59</sup> SHD GR 7N<sup>2</sup> 2595, dossier 1, Renseignements du Ministère de la Marine adressés au 2<sup>e</sup> Bureau, le 19 septembre 1936.

<sup>60</sup> Le montant total des opérations serait de 600 000 000 de francs. Archives nationales françaises (AN) 19940496/36, dossier 769, note d'information du 13 décembre 1937.

64 000 000 de francs auraient été touchés à titre de commission. Gerald Howson, *Arms for Spain*, op. cit., p. 102.

Cette augmentation des prix aurait pu atteindre 100% du prix d'origine. IISH, CNT.8.2. Archives du comité national. Rapport confidentiel de l'État-major du ministère de la guerre (section des opérations), à Madrid en septembre 1936.

\* 1 de francs de l'année 1937 équivaut à 0,57 euro en 2017. Pour calculer les valeurs en tenant compte de l'inflation, s'en remettre à « Convertisseur franc-euro », <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>, mis en ligne le 12 janvier 2017, consulté le 11 septembre 2018.

<sup>61</sup> AN 19940496/36, dossier 769, rapport de renseignements de la Direction Générale de la Sûreté nationale, décembre 1937.

Pierre Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger » : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939)

Les Franquistes et leurs alliés ont exploité de telles situations. En octobre 1937, un rapport des services de la préfecture de police parisienne résume à ce propos que les infiltrations d'agents franquistes dans les commissions d'achats ont été des pratiques courantes, ce qui a conduit au détournement de nombreuses commandes au profit des insurgés<sup>62</sup>.

Les trafiquants d'armes internationaux ont pu constituer des fortunes importantes. On peut citer Edouard Weissblatt qui aurait reçu la somme [106] de 71 000 000 de francs\* pour une commande de navires rapides auprès de l'Aero-Marine Engines Limited qui, du fait d'un imbroglio juridique, ne sera jamais satisfaite<sup>63</sup>. De même, Heinrich Golberg, Jean-Baptiste Henry, Josef Veltjens – un proche de Hermann Göring –, un certain Deutschlandler et un dernier personnage non identifié se seraient partagés une commission de 9 000 000 de francs – soit 33% du total – pour une commande chargée sur le *Yorkbrook*. La cargaison du navire était cependant essentiellement composée de matériel défectueux. Le navire fut même signalé aux autorités franquistes par Veltjens après que ce dernier ait échoué à le saborder à l'aide d'une grenade pour dissimuler la véritable nature de la marchandise<sup>64</sup>.

C'est ce type d'affaires – parmi d'autres – qui permettent des enrichissements personnels considérables. Ainsi, Heinrich Golberg se retrouve « à la tête d'une fortune évaluée à près de 10 000 000 de francs qu'il a pu réaliser en moins de cinq années, alors qu'il a déclaré ne gagner que soixante mille francs par an<sup>65</sup> ». Quant à Edouard Weissblatt, il acquiert une fortune de « plusieurs millions » grâce à des ventes réalisées pour l'Espagne républicaine, mais aussi pour d'autres pays, en particulier en Afrique du Nord<sup>66</sup>. Contrairement à ce que suppose un rapport de la *Sección Nacional de Coordinación*, Weissblatt n'a donc pas forcément été « converti en millionnaire grâce à la bêtise de la Commission d'achat<sup>67</sup> » puisque l'Espagne fait partie d'un champ d'action plus large.

Certains trafiquants parviennent à construire de solides empires. Stefan Czarnecki, trafiquant proche de Weissblatt ou d'Olpinski, commence par des ventes officielles puis

---

<sup>62</sup> AN F<sup>7</sup> 14677, dossier n°010013, rapport de la préfecture de police, le 12 octobre 1937.

<sup>63</sup> AN 20010216/275, dossier 12223, note de la police administrative, le 1<sup>er</sup> avril 1939 ; cette affaire a fait l'objet d'une virulente campagne de presse de la part des journaux d'extrême droite *Gringoire* et *Candide*. Un rapport de la Section nationale de coordination évoque lui une affaire se portant à 500 000 livres sterling (IISH, FAI 46.B.6., *SNC – SIE*, « *Epílogo del caso Westblat* »). Sur ce point, voir aussi : Gerald Howson, *Arms for Spain*, *op. cit.*, p. 228-229.

<sup>64</sup> AN F<sup>7</sup> 14677, dossier n° 010013, rapport de la préfecture de police, le 12 octobre 1937.

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> AN 20010216/275, dossier 12223, note de la police administrative, le 1<sup>er</sup> avril 1939.

<sup>67</sup> « *convertido en millonario gracias a la tontería de la comisión de compras* ». IISH FAI 46.B.6., *loc. cit.*



entreprend des ventes irrégulières [107] à la Chine et l'Espagne<sup>68</sup>. Après la guerre et un exil au Nicaragua, il continue le commerce des armes et s'occupe notamment de livraisons à Israël pour le compte de la France, et approvisionne les troupes de Mao Zedoung ou les communistes birmanes<sup>69</sup>. Au début des années 1950, il est considéré par les services de la préfecture de police comme un des plus importants trafiquants d'armes au monde<sup>70</sup>. La vente d'armements aux deux belligérants espagnols semble avoir favorisé sa situation personnelle puisqu'en 1957, un rapport indique que « c'est le début de la guerre d'Espagne, en 1936, qui a marqué le début de son ascension<sup>71</sup> ».

En revanche, certains trafiquants connaissent l'infortune. Gunther Arthur Gutermann, affairé avec Veltjens et Henry pour le convoyage du *Yorkbrook*, est par exemple dénoncé par ces derniers afin qu'ils puissent se partager une plus grande commission, ce qui aboutit à son arrestation<sup>72</sup>.

D'autres acteurs que les trafiquants prospèrent grâce au conflit espagnol. Lors de la déroute républicaine, Édouard Aget, qui avait été chargé par le gouvernement espagnol de transporter des marchandises entre France et Espagne rachète à « bon prix » des camions qui servaient à cette tâche<sup>73</sup>. Ce dernier aurait par la suite acheté « un bel appartement avenue Foch pour 1 500 000 de francs. Il raconte, lui-même, qu'il a gagné beaucoup d'argent avec l'Espagne<sup>74</sup> ».

Certains producteurs d'armes semblent aussi avoir tiré avantage de la guerre civile espagnole puisque la prohibition de la vente des armes et la forte demande des Républicains espagnols aurait fait doubler les tarifs<sup>75</sup>. [108] D'une manière générale, la guerre civile

---

<sup>68</sup> Archives de la préfecture de police de Paris (APP), GA 52-209 779. Rapport de la direction de la Police judiciaire, à Paris le 12 janvier 1940. Trad. de l'auteur.

<sup>69</sup> APP, GA 52-209 779, rapport de la préfecture de police, février 1957.

<sup>70</sup> APP, GA 52-209 779, note d'information, à Paris le 2 avril 1952.

<sup>71</sup> APP, GA 52-209 779, rapport de la préfecture de police, février 1957.

<sup>72</sup> AN F<sup>7</sup> 14677, dossier n° 010013, rapport de la préfecture de police, le 12 octobre 1937.

<sup>73</sup> SHD GR 7N<sup>2</sup> 3022, note de renseignement du 2<sup>e</sup> Bureau, service de contre renseignement de l'armée française, le 7 mars 1939.

<sup>74</sup> SHD GR 7N<sup>2</sup> 3022, note de renseignement du 2<sup>e</sup> Bureau, service de contre renseignement de l'armée française, le 22 mars 1939.

<sup>75</sup> À Liège, la police constate par exemple que de nombreux démarcheurs espagnols sont présents et qu'ils « cherchent à se procurer des armes à tout prix. Ils offrent aux commerçants, étant donné les risques actuels, le double de ce qu'ils offraient il y a quinze jours pour ces mêmes armes » (Archives du ministère des Affaires étrangères de La Courneuve, 86CPCOM/145, rapport du consul général de France à Liège adressé au ministre des Affaires étrangères, le 26 novembre 1936)

Dans un rapport émis en avril 1938, Claudio Sjoblom indique que les dépenses supplémentaires et pots-de-vin totalisent 11 à 14% du prix des marchandises (IISH CNT 005.E.33).

Pierre Salmon, « Le scandale des commissions d'achats à l'étranger » : bonnes et mauvaises fortunes parisiennes dans les achats d'armes illégaux destinés à la guerre civile espagnole (1936-1939)

espagnole a aussi permis à certains pays comme la Pologne de liquider de vieux stocks d'armements à bon prix<sup>76</sup>.

En ce qui concerne les délégués du gouvernement espagnol, il reste parfois difficile de démêler quels ont été les profits véritablement réalisés. Présenté comme « un individu habile à gagner de grosses sommes d'argent de manière plus ou moins légale », José Calviño aurait pu profiter de sa mission commerciale pour jouir de « bénéfices fort appréciables », notamment grâce à la fondation de sociétés de transport au service du gouvernement républicain<sup>77</sup>. Tout porte donc à croire que le transport illégal des armes a pu être un commerce aussi lucratif que leur vente. En 1946, les services de la préfecture de police indiquent cependant qu'il n'a pas pu être possible de vérifier les soupçons formulés contre Calviño<sup>78</sup>. Preuve en est que la part d'ombre qui entoure ces opérations illégales maintient encore aujourd'hui de nombreuses incertitudes pour savoir qui étaient les véritables profiteurs de la guerre.

## CONCLUSION

L'examen de la documentation interne de l'ambassade et de rapports de surveillance français éclaire sur certaines stratégies et leurs résultats. Ainsi, il convient de nuancer les accusations qui ont été formulées par les anarchistes et les communistes. Il en ressort que ce sont ceux qui sont en position d'intermédiation – trafiquants comme transporteurs – qui ont pu profiter de la situation. Parfois, il est possible pour eux d'accumuler d'immenses fortunes. En revanche, les bénéfices supposément réalisés par les membres de l'ambassade sont plus difficiles à vérifier.

Enfin, notons que la criminologie peut apporter quelques orientations nouvelles à notre regard. Cette école de pensée a développé la notion de « chiffre noir » qui correspond à la partie non-comptée des délits. La [109] partie connue – celle que les anarchistes et communistes commentent – est souvent celle dont l'issue est un échec car leurs auteurs n'ont pas su échapper à la surveillance, voire à la répression. On parle donc de ce qui ne fonctionne pas, et peu des réussites. De fait, au sein de l'ambassade, concernant les achats d'armes, il existe des échecs « scandaleux » mais aussi des réussites silencieuses. Ce sont peut-être là tous les torts de ses membres qui, pour approvisionner la République espagnole en armes durant presque trois ans,

---

<sup>76</sup> Gerald Howson, *Arms for Spain, op. cit.*, p. 106-107.

<sup>77</sup> APP 1W 1465/8157, notice de renseignement de la préfecture de police, le 3 décembre 1940.

<sup>78</sup> APP 1W 1465/8157, notice de renseignement de la préfecture de police, le 9 août 1946.

ont dû composer bon gré mal gré avec les indiscrétions, avec un « sabotage bancaire<sup>79</sup> » qui retarde voire empêche des achats d'armes<sup>80</sup>, avec des trafiquants défavorables à leur cause, et avec la prohibition qui, en France et ailleurs, empêche d'acheter du matériel de guerre dans des conditions régulières. Ce motif invite à regarder leurs actions sous un jour nouveau.

Les archives espagnoles nous fournissent de nouvelles clés d'analyse pour comprendre les réalités quotidiennes du marché noir de l'armement. Qu'elles aient été saisies par les franquistes à la fin du conflit (on parle de « *documentos rojos* »), ou éparpillées puis ouvertes au public en Espagne et ailleurs, les archives officielles de la République espagnole nous renseignent sur le *qui*, le *quand* et le *comment* des acquisitions illégales. Grâce à une fine analyse de cette documentation, Ángel Viñas a démontré que les dirigeants républicains avaient pris la mesure des enjeux d'une économie de guerre, particulièrement sur le plan financier<sup>81</sup>. Bien loin des attaques politiques dont nous avons fait état, il s'agit de poursuivre dans cette voie afin de retracer le travail des commissions d'achats. Celui-ci reste peu connu dans son ensemble. La majorité des études se concentre en fait essentiellement sur les fournitures d'armes russes et de l'intervention de l'Union soviétique dans le conflit, thème majeur de l'historiographie. Celles provenant du marché noir européen peinent à trouver leur place. Au meilleur des cas, quelques éclairages anecdotiques sont apportés aux difficultés premières des commissions d'achats puis à leur disparition, mais ils fournissent peu d'éléments nouveaux sur le fonctionnement [110] des opérations dans leur continuité. Au-delà de l'incompétence et de l'immoralité supposées de ses membres, on en sait finalement très peu sur les relations nouées en contexte de prohibition ni sur les acteurs économiques sollicités pour les fournitures de matériel de guerre. Si l'analyse des mobilisations pro-républicaines par l'angle de l'antifascisme s'avère pertinente à bien des égards, elle semble accuser ici quelques limites. Au demeurant, la présence d'acteurs hostiles à cette cause aux côtés des républicains espagnols nous autorise à interroger cette lecture politique, ou du moins à ne pas s'y borner. Les archives de surveillance et la documentation commerciale devraient nous aider à le comprendre.

---

<sup>79</sup> L'expression, tirée d'une étude d'Ángel Viñas, a d'abord été utilisée par les responsables républicains pour qualifier l'attitude des banques d'affaires qui font usages d'arguments techniques pour refuser les opérations de la République espagnole. La véritable raison de ces refus serait idéologique. Ángel Viñas, *La soledad de la República: el abandono de las democracias y el viraje hacia la Unión Soviética*, Barcelone, Crítica, 2006, p. 403.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 124-127 et 399-416.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 442-443.